

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 73 (1928)
Heft: 3

Nachruf: Nécrologie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

Presque jour pour jour, sont décédés trois officiers, tous trois hors cadre depuis plus ou moins longtemps, auxquels la *Revue militaire suisse* était restée attachée par un reconnaissant souvenir ; car ils furent de ses collaborateurs parmi les plus intéressants, et deux d'entre eux parmi les plus actifs et les plus dévoués : le colonel d'artillerie Albert Pagan, à Genève, le colonel Hintermann, longtemps instructeur d'arrondissement à Lucerne, et le colonel Etienne Borel, à Genève.

C'étaient trois hommes très différents les uns des autres, mais également enthousiastes des choses de l'armée suisse.

Le colonel Pagan meurt âgé de 81 ans, resté juvénile malgré son grand âge, prêt toujours à quelque travail utile, à quelque initiative nouvelle. Sa carrière militaire active a commencé en 1871, année où il devint aspirant instructeur d'artillerie. Elève de Fontainebleau pendant deux ans, il conserva de cette époque un souvenir et une tournure d'esprit qui ne s'effacèrent jamais. A côté des de Perrot et des de Vallière, conducteurs d'hommes avant tout et qui dirigeaient l'instruction de l'artillerie en praticiens sur le terrain, Pagan représentait plutôt l'élément théoricien, l'instructeur des officiers qu'il guidait dans la technique des constructions de l'artillerie. C'est aussi en cette qualité qu'il collabora à la *Revue militaire suisse*, stimulé par le lieut.-colonel Ed. Manuel, au temps où celui-ci, avec le colonel Affolter, en Suisse allemande, criait casse-cou à nos bureaux de l'armée trop peu soucieux de l'invention du recul sur l'affût.

Le colonel Hintermann, parfait instructeur d'infanterie, qui lui aussi a atteint le grand âge de 77 ans, a rendu les plus grands services en mettant au bénéfice de sa direction ses solides qualités de bon sens et, dans ses belles années, son inaltérable entrain. Bon sens et entrain animaient pareillement ses études historiques et tactiques accueillies toujours avec faveur par ses lecteurs, dont elles enrichissaient le bagage de connaissances utiles.

Le colonel Etienne Borel est mort après quelques semaines de maladie. Esprit original, foncièrement patriote, toujours prêt à payer de sa personne et de son dévouement, il était profondément attaché à notre armée, recherchant constamment les occasions de la servir et de satisfaire en même temps son besoin d'activité et ses goûts militaires. Il fit sa carrière dans l'infanterie, jusque pendant la guerre qui le trouva commandant du régiment 38. Puis il se mit

à l'étude des problèmes de l'aviation, à l'époque des premiers débuts.

Soucieux de conserver son entraînement physique, ce qu'il estimait à juste titre un devoir que l'officier ne doit jamais perdre de vue, il continua, encore après la maturité de l'âge, à pratiquer la montagne, se mit au sport du ski à une époque, — c'était le début de ce sport en Suisse, — où pour un officier de sa génération il y avait du mérite à le faire, donnant l'exemple aux jeunes gaîment, courageusement, modestement, élève de nouveau, et ne se laissant rebuter par aucune fatigue, dès le petit matin jusqu'aux dernières heures du jour.

Ainsi l'ont connu ses derniers camarades, ainsi vivra son souvenir dans leur mémoire.

INFORMATIONS

Cours de répétition. — Au moment où paraîtront ces lignes, la 2^e brigade d'infanterie renforcée, inaugurant les cours de répétition de 1928 en Suisse romande, aura commencé son travail. Cours de répétition de détail, comme on sait, destiné à enseigner l'emploi tactique du fusil-mitrailleur. Puis, conformément au programme d'instruction de toute l'armée, deux journées de la deuxième semaine consacrées à des exercices de régiments à double action.

Ces exercices nécessitent un large développement de l'arbitrage. Depuis plusieurs années cet objet est à l'étude, et il semble que les expériences aboutissent à bonne fin. A la 2^e brigade, l'arbitrage est confié à onze arbitres, ayant chacun leur adjudant : un chef des arbitres, colonel Rillet, cinq arbitres pour l'infanterie, trois pour l'artillerie, un pour la cavalerie et un arbitre derrière le front.

Afin de procurer aux officiers de l'infanterie de landwehr, que le Parlement traite en parents pauvres, une occasion de conserver quelque contact avec l'armée, l'ordre de division a désigné parmi eux les arbitres de l'arme.